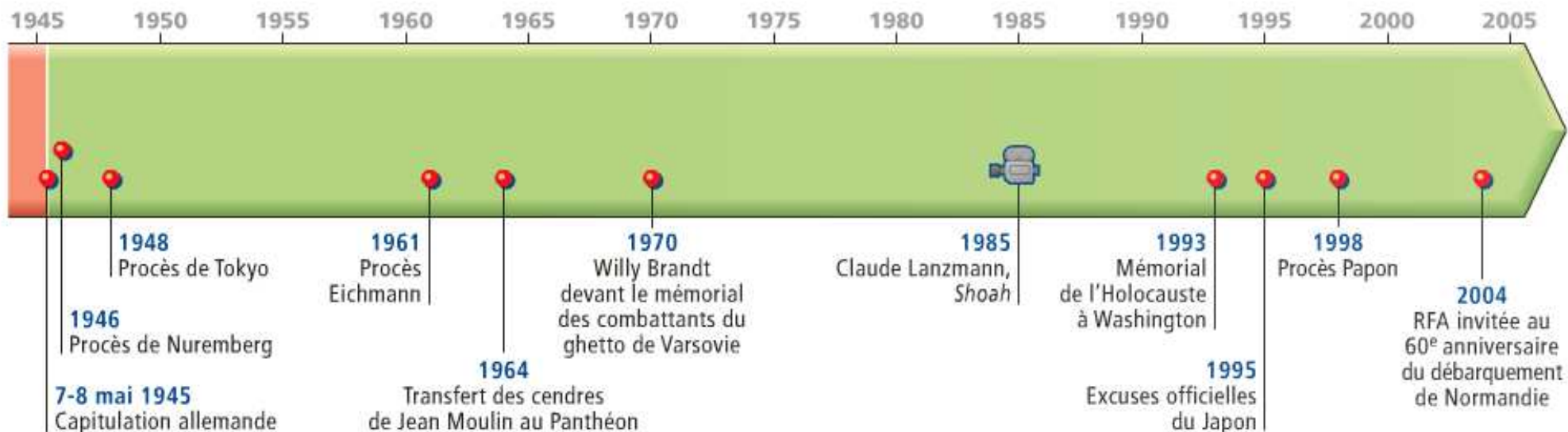


Chapitre 2

Les mémoires de la Seconde Guerre mondiale

Profondément ancré dans la mémoire des peuples, le souvenir de la Seconde Guerre mondiale a pris néanmoins une signification fort différente pour les générations qui se sont succédé depuis 1945. Les célébrations patriotiques en souvenir de la victoire ou de la défaite ont fait place à l'hommage universel rendu aux innombrables victimes du conflit. La mémoire tragique du génocide a peu à peu éclipsé la mémoire héroïque des combattants. Dans un monde devenu plus incertain, cérémonies et lieux du souvenir font appel au devoir de mémoire des générations futures, afin que les atrocités commises durant la guerre ne puissent se reproduire.

- ▶ Quelle empreinte la Seconde Guerre mondiale a-t-elle laissée dans la mémoire collective des nations ?
- ▶ Comment la France et l'Allemagne ont-elles affronté leur passé et tenté de surmonter les conflits de mémoire liés à l'évocation du régime de Vichy et des crimes du national-socialisme ?





La mémoire héroïque des « soldats de la liberté »

Un cimetière américain en Normandie. L'alignement des tombes inscrit toujours dans le paysage l'ampleur du sacrifice consenti par les combattants alliés débarqués en France en juin 1944.

1. Du culte de la victoire au « devoir de mémoire »

La mémoire de la Seconde Guerre mondiale peut-elle aujourd'hui rassembler autour de valeurs communes les nations qu'elle a opposées ?

Vainqueurs et vaincus

Après 1945, chaque pays a tenu à célébrer à sa manière la fin de la Seconde Guerre mondiale. Pour les Alliés occidentaux, la date du 8 mai symbolise la victoire de la démocratie sur le totalitarisme nazi. Fêtée le 9 mai en Union soviétique, la fin de la « Grande Guerre patriotique » a été transformée par Staline en une victoire du nationalisme russe. Dans les pays naguère occupés par l'Allemagne, le jour de la victoire est célébré comme une libération nationale et donne lieu à un hommage à la Résistance.

À la suite des procès de Nuremberg (1946) et de Tokyo (1948), les nations vaincues ont été sommées d'assumer les crimes commis durant la guerre. Mais le déclenchement de la guerre froide engage les Américains à abandonner la poursuite des criminels de guerre. Au Japon, la question de la responsabilité de l'empereur Hirohito et, à travers lui, de l'ensemble de la société japonaise, est ainsi restée taboue jusqu'à sa mort, en 1989. L'évocation des bombardements alliés de Dresde et d'Hiroshima est parfois l'objet de manœuvres **révisionnistes** destinées à banaliser les exactions commises par les armées allemande et japonaise.

► **Révisionnisme** : au Japon, désigne la volonté de minorer ou d'occulter les crimes de l'armée impériale. En France, les prétendus « révisionnistes » sont en réalité des négationnistes, qui nient l'existence même du génocide. En Allemagne, les « révisionnistes » sont, à partir des années 1960, les historiens qui proposent une « révision » de l'historiographie traditionnelle du III^e Reich, sans aucun rapport avec le négationnisme.

Une réinterprétation du passé

À partir des années 1960, le renouvellement des générations entraîne une révision critique du passé qui, en Europe occidentale et aux États-Unis, se focalise sur la question des responsabilités dans l'accomplissement du génocide des juifs (voir leçon pp. 34-35). Le souvenir de l'occupation allemande alimente de nouvelles controverses, comme en France à propos du régime de Vichy ou en Autriche avec « l'affaire Waldheim ».

Certains groupes de victimes s'efforcent plus que par le passé d'entretenir la mémoire des souffrances spécifiques qui leur furent infligées : c'est le cas pour les victimes juives et tsiganes de la barbarie nazie, comme pour les Américains d'origine japonaise internés par Roosevelt ou pour les peuples d'Union soviétique déportés par Staline. La multiplication des mémoriaux et des célébrations dédiés aux différentes catégories de victimes témoigne aujourd'hui de la fragmentation de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale.

À l'est de l'Europe, la chute du bloc soviétique fait voler en éclats le mythe stalinien de la victoire de l'internationalisme sur le fascisme. Dès 1990, M. Gorbatchev choisit de reconnaître officiellement le massacre de plus de 20 000 prisonniers polonais, dont 4 500 officiers, exécutés par les troupes soviétiques dans la forêt de Katyn en 1940.

Au-delà des nations : l'internationalisation du souvenir de la guerre

Depuis la fin de la guerre froide, les commémorations officielles célèbrent l'unité retrouvée des vainqueurs et des vaincus sous la bannière de la paix et de la démocratie. En 2004, un chancelier allemand est ainsi convié pour la première fois aux célébrations du 60^e anniversaire du débarquement de Normandie. Le culte patriotique de la victoire a fait place à l'exigence universelle d'un « devoir de mémoire » envers les victimes de la guerre.

Mais la mémoire de la guerre divise parfois encore plus qu'elle ne rassemble. Bien que le Japon ait officiellement présenté ses excuses à ses voisins asiatiques pour les atrocités commises par son armée d'occupation, le souvenir de la guerre continue d'alimenter un profond sentiment anti-japonais en Chine. En mémoire du pacte germano-soviétique, la Lituanie et l'Estonie ont, quant à elles, refusé de s'associer aux cérémonies du 9 Mai organisées par la Russie en 2005.

- ▶ **Affaire Waldheim** : controverse sur le passé de Kurt Waldheim, ancien officier de la Wehrmacht, secrétaire général de l'ONU de 1972 à 1981 et président de la République d'Autriche de 1986 à 1992.
- ▶ **Pacte germano-soviétique** : pacte de non-agression signé le 23 août 1939 par l'Allemagne de Hitler et l'URSS de Staline, comprenant un protocole secret sur le partage de la Pologne et des États baltes.
- ▶ **Régime de Vichy** : nom donné à l'autorité de fait exercée en France par le maréchal Pétain de 1940 à 1944.



2

Le mémorial de la Seconde Guerre mondiale aux États-Unis

Inauguré en 2004 à Washington, le mémorial de la Seconde Guerre mondiale est le premier monument national dédié aux 16 millions de personnes engagées dans l'armée américaine, dont 400 000 soldats morts au combat.

3

Les premières excuses officielles du Japon

Pendant une certaine période de notre proche passé, le Japon, en suivant une politique nationale erronée, s'est engagé dans une guerre qui n'a pu que plonger le peuple japonais dans une crise fatale et, à l'issue d'une agression qui lui a permis d'établir sa domination coloniale, a causé des dommages et des souffrances terribles aux populations de nombreux pays. Dans l'espoir qu'une telle faute ne soit plus commise à l'avenir, j'affronte avec humilité ces faits historiques irréfutables, et j'exprime à nouveau ici mes plus profonds regrets et mes excuses les plus sincères.

[...] Le Japon doit renoncer à toute hypocrisie nationaliste, promouvoir la coopération internationale en tant que membre responsable de la communauté internationale et, par là même, faire progresser les principes de la paix et de la démocratie. En même temps, en tant que seul pays à avoir connu les ravages d'un bombardement atomique, le Japon, dans la perspective de l'élimination définitive des armes nucléaires, doit activement contribuer à soutenir les efforts tendant à un désarmement global dans des domaines comme le renforcement des accords de non-prolifération nucléaire.

Déclaration du Premier ministre japonais Tomiichi Murayama, 15 août 1995.



4

La célébration du 9 Mai en Russie

Affiche russe de 2000-2003. « 9 Mai. À la fête de la victoire ! »

5

Une victoire de la paix et de la démocratie

Depuis plusieurs décennies déjà, les ennemis irréductibles du passé construisent en commun leur présent. Ils regardent ensemble l'avenir. Dans le respect de l'histoire, des combattants, des souffrances et du sang versé, nous célébrons ensemble la victoire de la paix et de la démocratie. Nous témoignons de l'exemplarité de la réconciliation franco-allemande. Pour que tous comprennent qu'il n'y a pas d'avenir dans la haine. Qu'il y a toujours un chemin possible pour la paix. Nous exprimons avec force notre volonté commune de poursuivre ensemble sur la voie de l'Europe réunie autour de ses valeurs, une Europe réconciliée avec elle-même, avec sa géographie, avec son histoire. Mesdames et messieurs, en ce jour anniversaire, le monde entier nous regarde.

[...] Face aux dangers d'un monde en devenir, sachons ensemble rester fidèles à l'héritage, au sacrifice, au message de nos pères. Sachons donner corps aux valeurs humanistes de respect, de justice, de dialogue et de tolérance pour lesquelles ils ont donné leur vie. Sachons ensemble bâtir pour nos enfants un monde de liberté et de progrès, respectueux de la diversité des hommes et des idées, des cultures et des peuples.

Allocution prononcée par Jacques Chirac, président de la République française, à l'occasion de la cérémonie internationale du 6 juin 2004, commémorant le 60^e anniversaire du débarquement à Arromanches.

2. La mémoire de la Shoah

Comment, après avoir longtemps rencontré l'indifférence, le souvenir de la Shoah s'est-il imposé comme un devoir universel de mémoire ?

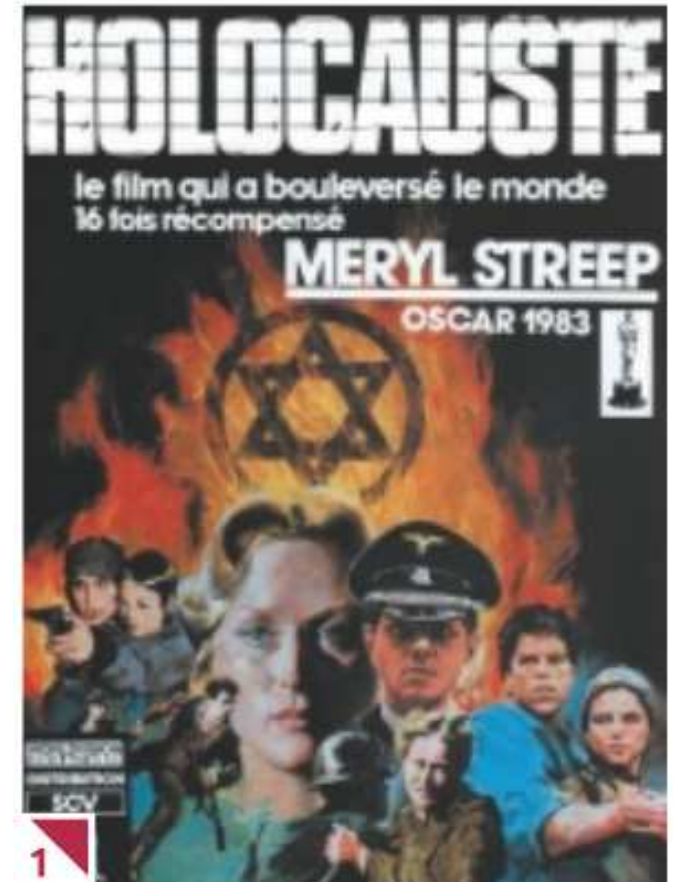
Des témoins peu entendus

En réaction contre l'acharnement des nazis à effacer toutes les traces de leur crime, les survivants furent nombreux dès les lendemains de la guerre à réunir preuves et témoignages sur le **génocide** des juifs. Le monde resta toutefois peu réceptif à ces premiers témoignages. Paru dès 1947, le chef-d'œuvre de Primo Levi, *Si c'est un homme*, ne sort de l'ombre que lors de sa réédition, en 1958. Renouant avec l'antisémitisme de la Russie tsariste, Staline interdit la parution du *Livre noir*, vaste enquête sur le génocide dirigée par deux écrivains et correspondants de guerre juifs soviétiques, Ilya Ehrenbourg et Vassili Grossman.

Les survivants eux-mêmes, dont la réinsertion sociale est difficile, ne souhaitent pas être distingués des autres victimes. Dans le monde de l'après-guerre, les juifs préfèrent s'identifier aux combattants héroïques du ghetto de Varsovie plutôt qu'aux victimes passives du génocide, même en Israël où le jour de commémoration institué en 1951, *Yom Hashoah*, est intitulé officiellement « Journée de l'**Holocauste** et de l'Héroïsme ».

► **Génocide** : terme créé par le juriste américain Raphael Lemkin en 1944 et défini en 1948 par la convention de l'ONU pour la prévention et la répression du crime de génocide comme « l'intention de détruire, tout ou partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux ».

► **Shoah, Holocauste** : lors du procès Eichmann, les Israéliens eux-mêmes choisirent de traduire *Shoah* par *Holocaust*. C'est alors qu'aux États-Unis comme en Allemagne, le mot « holocauste » s'est imposé comme synonyme du génocide juif. Il a été contesté, car employé dans la Bible pour désigner les victimes d'un sacrifice religieux. Le mot *Shoah*, de l'hébreu « catastrophe », a paru plus adéquat pour rendre compte de la spécificité du génocide juif.



1 ► **Vers une « américanisation » de la mémoire : la série *Holocaust* (1978)**

Diffusée par NBC en avril 1978, la série *Holocaust* pulvérise les records d'audience en rassemblant 100 millions de téléspectateurs américains.

Le réveil de la mémoire juive

Le procès Eichmann à Jérusalem en 1961 marque un tournant dans l'affirmation d'une mémoire juive de la Seconde Guerre mondiale. Pour la première fois, la parole est donnée aux témoins, 111 au total, qui deviennent alors les principaux acteurs de la transmission du souvenir. À Francfort dans les années 1960, en France après 1980, des individus sont jugés coupables ou complices de crimes contre l'humanité, désormais **imprescriptibles** en droit. Leurs procès doivent remplir une fonction pédagogique auprès des jeunes générations.

En 1967, **la guerre des Six-Jours** fait craindre la destruction de l'État d'Israël et ravive la mémoire du génocide, qui devient constitutive de l'identité juive au sein de la diaspora. La transmission du souvenir de l'Holocauste, inscrite pour la première fois au rang des priorités des grandes organisations juives américaines en 1973, devient l'une des formes privilégiées du soutien apporté à Israël, État-refuge pour les juifs du monde entier. Les associations juives se mobilisent désormais pour revendiquer la singularité absolue de la **Shoah**, tout particulièrement à Auschwitz, où les autorités polonaises ont longtemps occulté le fait que la plupart des victimes étaient juives.

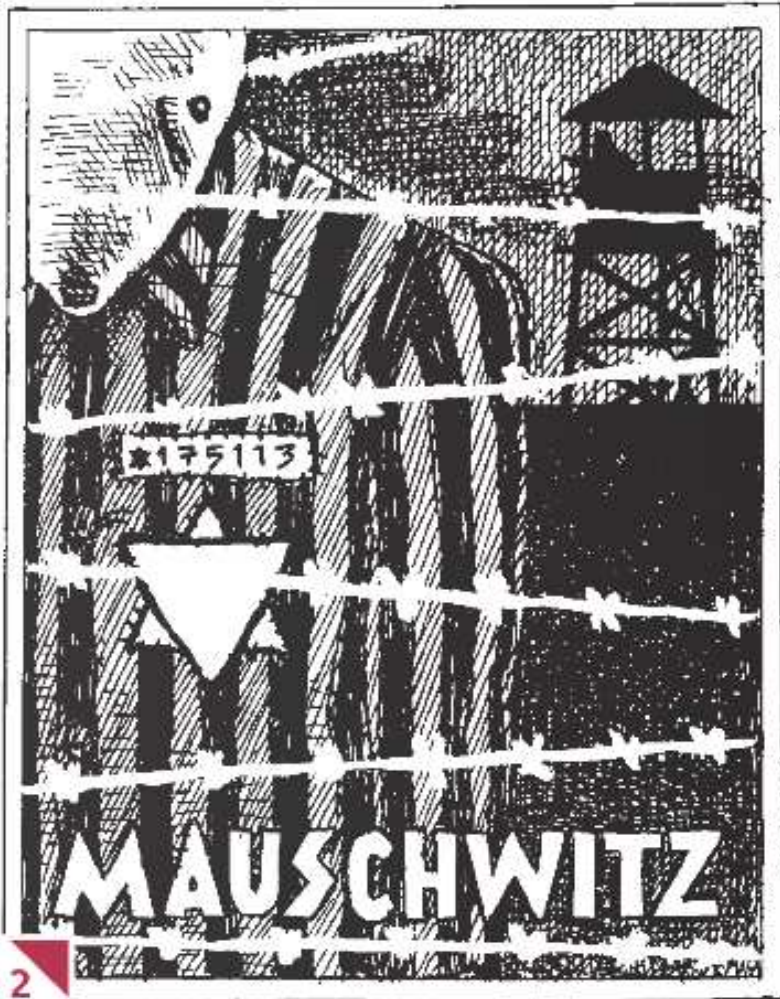
- ▶ **Guerre des Six-Jours** : « guerre préventive » déclenchée par Israël en 1967 contre ses voisins arabes qui refusent de reconnaître l'État juif.
- ▶ **Imprescriptibilité** : instituée en 1968 par une convention internationale afin de poursuivre en justice, sans limite de temps, les auteurs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

Un devoir universel de mémoire

C'est toutefois bien au-delà du monde juif que la Shoah s'est installée au cœur des représentations de la Seconde Guerre mondiale. En 1978, la diffusion de la série de télévision américaine *Holocaust* suscite une vive émotion aux États-Unis et en Allemagne fédérale, avant le succès mondial rencontré en 1993 par le film de Steven Spielberg *La Liste de Schindler*. L'Holocauste occupe désormais une place centrale dans la culture populaire américaine où l'événement a pris la signification du mal absolu.

L'Église catholique, imitée par plusieurs États comme la France ou la Suisse, s'est publiquement repentie pour être restée silencieuse sur le sort des juifs pendant la guerre. De nombreux lieux de mémoire perpétuent le souvenir de la Shoah.

Comme le déclare Elie Wiesel, ancien déporté et prix Nobel de la paix (1986), l'Holocauste a été « une tragédie juive unique aux implications universelles ». Au-delà de l'hommage rendu aux victimes, la mémoire de la Shoah est un appel lancé aux générations futures afin que de telles atrocités ne puissent se reproduire.



2

La Shoah dans la culture populaire américaine

La bande dessinée *Maus* d'Art Spiegelman met en image le témoignage du père du dessinateur, survivant d'Auschwitz. Les juifs sont représentés en souris et les nazis en chats. L'ouvrage a obtenu le prix Pulitzer en 1992.

3

De l'indifférence à la repentance : l'Église catholique et la Shoah

Au terme de ce millénaire, l'Église catholique désire exprimer sa profonde douleur pour les fautes commises par ses fils et filles au cours des siècles. Il s'agit d'un acte de repentance (*teshuva*) car, en tant que membres de l'Église, nous partageons les péchés comme les mérites de tous ses fils. L'Église regarde avec un profond respect et une grande compassion l'expérience de l'extermination, la Shoah, que le peuple juif a endurée au cours de la Seconde Guerre mondiale. [...] Nous prions pour que notre douleur face à la tragédie que le peuple juif a endurée au cours de ce siècle conduise à de nouvelles relations avec le peuple juif. [...] Enfin, nous invitons tous les hommes et toutes les femmes de bonne volonté à réfléchir profondément sur la signification de la Shoah. Les victimes, du fond de leurs tombes, et les survivants, à travers le témoignage poignant de ce dont ils ont souffert, sont devenus une voix retentissante, appelant l'attention de toute l'humanité.

Nous nous souvenons : une réflexion sur la Shoah, document élaboré par la commission pour les relations religieuses avec le judaïsme présidée par le cardinal Edward Idris Cassidy, 16 mars 1998.

4

La Shoah, un héritage commun à tous

Ancienne déportée et ancienne ministre de la République française, Simone Veil préside la Fondation pour la mémoire de la Shoah, créée en France en 2000.

Il a fallu au moins 40 ans pour qu'on évoque les camps, soit deux générations. Quand nous sommes rentrés de déportation, en 1945, l'accueil n'a pas ressemblé à ce que nous imaginions. Nous avons subi l'indifférence, le mépris parfois. Personne ne comprenait ce que nous avions vécu. Peut-être gênions-nous ? L'expérience que nous avons à transmettre était sans commune mesure avec celle de l'homme ordinaire. Les gens ne voulaient pas savoir et les juifs n'intéressaient personne.

Aujourd'hui, les choses ont changé. Il faut toutefois poursuivre inlassablement les recherches historiques sur la Shoah, transmettre cette histoire aux jeunes générations, mais aussi en commémorer le souvenir, en entretenir la mémoire, en ressentir la souffrance. [...] La Shoah est notre héritage à tous. Je forme les vœux les plus ardents pour que la mémoire de la Shoah ne soit pas un ingrédient de la bonne conscience, mais qu'elle inspire à jamais le respect de la dignité humaine et des valeurs fondamentales.

Simone Veil, discours d'inauguration du Centre d'étude de l'Holocauste et du génocide de l'université d'Amsterdam, 8 septembre 2003.

5

Se souvenir pour agir : Kofi Annan à l'ONU

Il y a 60 ans jour pour jour que le camp d'Auschwitz a été libéré. [...] Ce n'est que progressivement que le monde a pris toute la mesure de la barbarie qui régnait dans ces camps. Les délégués réunis à San Francisco avaient cette découverte macabre présente à l'esprit lorsque notre Organisation a été fondée. L'Organisation des Nations unies ne doit jamais oublier qu'elle a été créée en réaction au mal absolu que représentait le nazisme, et que la monstruosité qu'a été l'Holocauste a contribué à façonner sa mission. [...] Nous ne devons pas laisser de telles atrocités se reproduire. Nous devons exercer la plus grande vigilance pour empêcher la résurgence de l'antisémitisme et être prêts à agir pour combattre ses nouvelles manifestations. [...] Mais il est beaucoup plus difficile de passer des paroles aux actes. Depuis l'Holocauste, le monde s'est plus d'une fois déshonoré en se montrant incapable de prévenir ou d'arrêter des génocides, comme au Cambodge, au Rwanda ou dans l'ex-Yougoslavie. [...] Nous sommes réunis non seulement pour nous souvenir des victimes des horreurs passées, que le monde a abandonnées, mais aussi pour penser à tous ceux qui pourraient, aujourd'hui ou demain, être victimes de pareilles atrocités, pour les regarder dans les yeux et leur dire : « vous, au moins, nous ne vous abandonnerons pas ».

Allocution de Kofi Annan, secrétaire général des Nations unies, à l'occasion de la session extraordinaire de l'Assemblée générale commémorant le 60^e anniversaire de la libération des camps de concentration nazis, New York, le 24 janvier 2005.

Dossier

Les lieux de mémoire de la Shoah dans le monde

Les lieux de mémoire dédiés spécifiquement au souvenir de la Shoah sont restés peu nombreux jusqu'à une période récente. Leur multiplication, depuis les années 1980, résulte de l'affirmation d'une mémoire juive de la Seconde Guerre mondiale et de l'exigence nouvelle, au sein des opinions publiques américaine et européenne, d'un « devoir de mémoire » à transmettre aux générations futures. À Berlin comme à Washington toutefois, la place respective qu'il convenait d'accorder aux victimes juives et non juives du nazisme a fait l'objet de polémiques, qui révèlent l'importance que les survivants et leurs descendants accordent aujourd'hui à la reconnaissance de leur identité.



1 Le mémorial de la Shoah à Paris (1956-2005)

Le mémorial de la Shoah a ouvert ses portes en 2005 sur le site du mémorial du Martyr juif inconnu, érigé à Paris dès 1956, en dépit des réticences d'une partie de la communauté juive de l'époque sur son opportunité. Le projet en revient à Isaac Schneersohn, fondateur en 1943 du Centre de documentation juive contemporaine, destiné à rassembler les preuves de la persécution des juifs. Parmi les adjonctions à l'ancien monument : un mur où sont gravés les noms des 76 000 juifs de France déportés et assassinés.

Yad Vashem à Jérusalem (1956)

Institué par un vote de la Knesset, le Parlement israélien, en 1953, le mémorial Yad Vashem tire son nom de l'Ancien Testament (Isaïe, 56-5) : « À eux, j'accorderai, dans ma maison et dans mes murs, un monument et un nom (*yad vashem*) [...] qui ne périra point ». Érigé sur la colline du Souvenir, à Jérusalem, il comprend plusieurs monuments et sculptures dédiés à la mémoire des victimes de la Shoah, ainsi que plusieurs musées, dont le nouveau musée de l'Holocauste, inauguré en 2005. La Salle des noms, représentée ci-contre, s'attache à redonner leur identité aux millions de victimes anonymes du génocide.





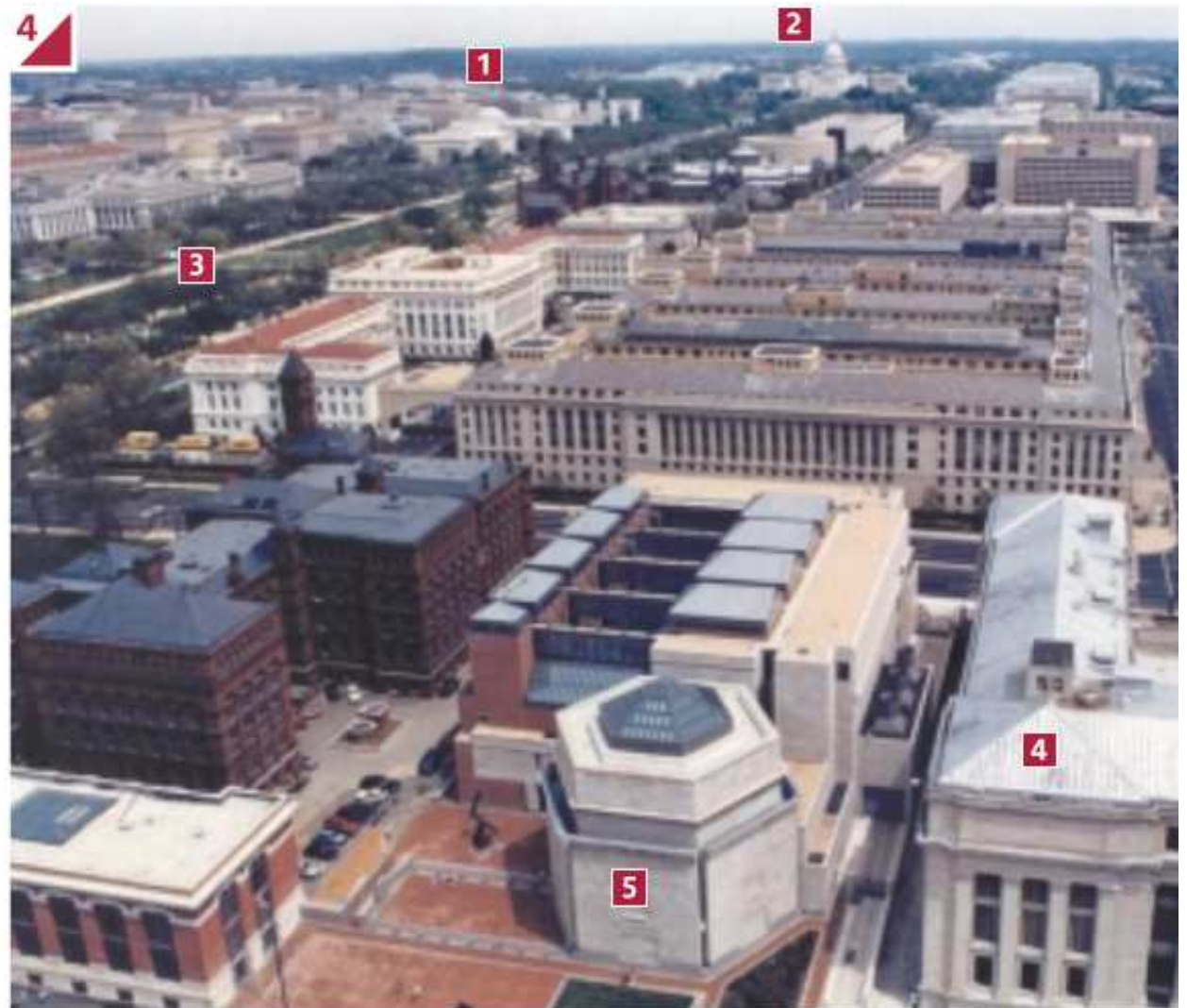
3 Le mémorial d'Auschwitz (1967)

Auschwitz a été longtemps le lieu d'un affrontement entre une mémoire polonaise, communiste et catholique de la guerre d'une part, et une mémoire juive d'autre part. L'inauguration du mémorial international, en 1967, déclenche les vives protestations des organisations juives, en raison de l'occultation systématique de l'identité juive des victimes du camp par le pouvoir communiste polonais. L'installation de huit carmélites dans l'ancien théâtre, en 1984, puis l'érection d'une croix monumentale, provoquent de vives tensions entre la communauté juive et l'Église catholique. Depuis 1989, les conflits de mémoire se sont apaisés et le musée, ouvert depuis 1947, a été réaménagé. Les Tsiganes ont obtenu en 2001 l'installation d'une exposition permanente sur le génocide national-socialiste des Sinti et des Roma.

Le mémorial de l'Holocauste de Washington (1993)

Institué par un vote du Congrès sous le mandat de Jimmy Carter, en 1980, le musée mémorial américain de l'Holocauste (*United States Holocaust Memorial Museum*) a ouvert ses portes à Washington en 1993. Sa conception a été menée à bien par un conseil du Mémorial de l'Holocauste, présidé par Elie Wiesel. Le musée a été construit en plein cœur de la capitale fédérale, à proximité du Mall, longue avenue où se situent de nombreux bâtiments officiels et les principaux lieux de mémoire des États-Unis. Cet emplacement témoigne de la place centrale qu'occupe désormais le souvenir de la Shoah dans la vie publique américaine.

1. National Gallery of Art
2. Capitole (siège du Congrès des États-Unis)
3. « Mall »
4. Monnaie et Imprimerie nationale (*Bureau of Engraving and Printing*)
5. Musée mémorial américain de l'Holocauste





5 Le mémorial aux Juifs assassinés d'Europe à Berlin (2005)

Né de l'initiative d'un groupe de citoyens emmené par la journaliste Lea Rosh, le mémorial aux Juifs assassinés d'Europe a été officiellement inauguré à Berlin, en bordure du Tiergarten, pour le 60^e anniversaire de la fin de la guerre. Conçu par l'architecte américain Peter Eisenman, le monument se compose de 2 711 stèles de béton gris foncé de 0,95 m de large sur 2,38 m de long, dispersées en rangées de largeur régulière. L'architecte a voulu ériger un « champ de mémoire » invitant au recueillement.

3. Les Français et la Seconde Guerre mondiale : un « syndrome de Vichy »

Pourquoi l'existence du régime de Vichy a-t-elle été longtemps occultée et refoulée derrière le mythe d'une France unanimement résistante ?

Le mythe d'une France unanimement résistante

Pour l'ensemble des forces issues de la Résistance, la priorité, au lendemain de la guerre, est de reconstruire l'unité nationale et la puissance française. Il convient de faire oublier la défaite de 1940 et l'existence du régime de Vichy une fois ses principaux responsables condamnés. L'héroïsation de la France résistante occulte les autres mémoires de l'Occupation, celle des prisonniers de guerre comme celle des déportés.

Des incidents multiples rouvrent toutefois les plaies mal refermées de la mémoire collective et révèlent l'existence d'un « syndrome de Vichy ». Ainsi lorsqu'en 1953, par exemple, 21 membres de la division SS *Das Reich* sont jugés en France pour le massacre des 642 habitants d'Oradour-sur-Glane : parmi eux figuraient 13 « malgré-nous » alsaciens, qui furent condamnés, mais rapidement amnistiés.

Revenu au pouvoir en 1958, le général de Gaulle parvient néanmoins à enraciner une mémoire sélective de la guerre qui refoule le souvenir de Vichy et de la collaboration, réduite à l'initiative d'une poignée de traîtres. L'œuvre de glorification de la France résistante culmine lors de la cérémonie organisée pour le transfert des cendres du fondateur du Conseil national de la Résistance, Jean Moulin, au Panthéon en 1964.

► « **Syndrome de Vichy** » : l'expression permet de caractériser, selon l'historien Henry Rousso, l'ensemble des symptômes et des manifestations qui, dans la vie politique, sociale et culturelle, révèlent les conflits internes provoqués par le souvenir du régime de Vichy.

► « **Malgré-nous** » : nom donné aux 130 000 Alsaciens-Lorrains incorporés de force dans la Wehrmacht et dans les unités d'élite de la Waffen SS à partir de 1942. Les déserteurs furent fusillés, les insoumis internés dans les camps de concentration et les biens de leurs familles confisqués.

Un autre regard sur Vichy

Depuis les années 1970, cependant, les tabous entretenus jusque-là sur Vichy sautent les uns après les autres. Dans la presse, au cinéma ou dans les livres d'histoire, l'image héroïque d'une France massivement résistante s'efface derrière une représentation plus nuancée et moins glorieuse de la France occupée. En 1973, le livre de l'historien américain Robert Paxton, *La France de Vichy*, qui montre clairement que la **Révolution nationale** et la collaboration ont été des initiatives françaises, suscite un large débat qui entraîne la réécriture des manuels d'histoire sur la période de l'Occupation.

Cette réévaluation historique prend souvent la forme de révélations scandaleuses qui témoignent de la difficulté de la société française à exorciser le passé. En 1972, la presse révèle ainsi la grâce partielle accordée au milicien Paul Touvier par le président Pompidou. « Le moment n'est-il pas venu, déclare ce dernier à cette occasion, de jeter le voile, d'oublier ces temps où les Français ne s'aimaient pas ? »

La reconnaissance officielle des crimes de l'État français

Considérant que la République ne pouvait être tenue pour responsable des actes perpétrés par le régime de Vichy, les gouvernants français se sont longtemps refusés à reconnaître officiellement la responsabilité de l'État français dans les déportations juives. Le réveil de la mémoire juive de la guerre rompt toutefois progressivement le silence entretenu sur l'antisémitisme de Vichy. Plusieurs responsables français et allemands de la déportation juive sont alors jugés en France.

François Mitterrand est le premier chef d'État à assister, le 16 juillet 1992, à la cérémonie commémorant la grande **rafle du Vel'd'Hiv**. Son successeur, Jacques Chirac, lève l'ambiguïté du discours officiel (**voir dossier suivant**). Tout en continuant de récuser l'amalgame entre la France et Vichy, il déclare néanmoins : « Oui, la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'État français. » En 2000, une loi fait du 16 juillet un jour de commémoration des « crimes racistes et antisémites de l'État français ».

- **Rafle du Vel'd'Hiv** : les 16 et 17 juillet 1942, 13 152 juifs d'origine étrangère vivant en région parisienne sont arrêtés par la police française et regroupés au vélodrome d'Hiver et à Drancy, d'où ils furent déportés vers Auschwitz.
- **Révolution nationale** : thème de propagande du régime de Vichy, résumant le programme de redressement français que le maréchal Pétain pensait pouvoir entreprendre sous l'occupation allemande.



Affiche des années 1950 à la mémoire des 27 otages exécutés à Châteaubriant (Loire-Atlantique) en 1941, en représailles d'un attentat contre des officiers allemands.

Jean Moulin au Panthéon

Préfet de Chartres en 1940, puis président du Conseil national de la Résistance, Jean Moulin fut arrêté par les Allemands en 1943 et torturé à mort par Klaus Barbie.

Lorsque, le 1^{er} janvier 1942, Jean Moulin fut parachuté en France, la Résistance n'était encore qu'un désordre de courage [...]. Certes, les résistants étaient des combattants fidèles aux Alliés. Mais ils voulaient cesser d'être des Français résistants, et devenir la Résistance française.

C'est pourquoi Jean Moulin est allé à Londres [...].

Le général de Gaulle seul pouvait appeler les mouvements de Résistance à l'union entre eux et avec tous les autres combats, car c'était à travers lui seul que la France livrait un seul combat. [...]

Comme Leclerc entra aux Invalides, avec son cortège d'exaltation dans le soleil d'Afrique et les combats d'Alsace, entre ici, Jean Moulin, avec ton terrible cortège. Avec ceux qui sont morts dans les caves sans avoir parlé, comme toi ; et même, ce qui est peut-être plus atroce, en ayant parlé ; avec tous les rayés et tous les tondus des camps de concentration, avec le dernier corps trébuchant des affreuses files de Nuit et Brouillard, enfin tombé sous les crosses ; avec les huit mille Françaises qui ne sont pas revenues des bagnes, avec la dernière femme morte à Ravensbrück pour avoir donné asile à l'un des nôtres. Entre, avec le peuple né de l'ombre et disparu avec elle – nos frères – dans l'ordre de la Nuit. [...]

Aujourd'hui, jeunesse, puisses-tu penser à cet homme comme tu aurais approché tes mains de sa pauvre face informe du dernier jour, de ses lèvres qui n'avaient pas parlé ; ce jour-là, elle était le visage de la France...

André Malraux, ministre de la Culture, « Transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon, le 19 décembre 1964 », *Oraisons funèbres*, Gallimard, 1971.

Les procès français pour « crimes contre l'humanité »

4



L'officier SS : Klaus Barbie.

Extradé de Bolivie vers la France en 1983, le « boucher de Lyon », Klaus Barbie, est jugé en France en 1987, et condamné à la détention perpétuelle. Il meurt en prison en 1991.



Le milicien : Paul Touvier.

L'ancien chef de la milice lyonnaise Paul Touvier est arrêté à Nice en 1989 ; il est condamné en 1994 à la réclusion à perpétuité pour l'exécution de 7 otages juifs. Il meurt à la prison de Fresnes en 1996.



Le haut fonctionnaire : Maurice Papon.

Maurice Papon, secrétaire général de la préfecture de la Gironde pendant la guerre, préfet de police et ministre du Budget sous la V^e République, est le seul haut fonctionnaire français à avoir été jugé et condamné en 1998 à 10 ans de réclusion pour avoir supervisé la déportation de 1690 juifs vers Drancy.

Dossier

La mémoire de la Shoah en France

Plus nombreux qu'on ne l'a dit à vouloir exprimer leurs souffrances dès l'époque de la Libération, les survivants du génocide trouvèrent néanmoins une société relativement indifférente à leurs témoignages. C'est alors seulement qu'ils se réfugièrent dans le silence. Une mémoire juive de la déportation ne s'affirme qu'à partir des années 1960 pour revendiquer l'unicité de la Shoah et pour combattre la banalisation de son souvenir. Elle rencontre désormais un large écho au sein d'une société soucieuse de mieux cerner les responsabilités du régime de Vichy, ce qui a contraint les autorités françaises, longtemps réticentes, à reconnaître officiellement la complicité de l'administration française dans l'exécution des crimes nazis.

1

Morts pour la France

Les deux auteurs, alors proches du Parti communiste, expriment ici un point de vue largement partagé par les juifs de France en 1945.

Boucs émissaires, ennemi public n° 1 par la volonté hitlérienne, les juifs plus que les autres ont payé leur dîme sanglante à la barbarie. Cette sinistre priorité, ils ne veulent pas s'en servir pour se couvrir de l'auréole du martyr. Partout dressés contre l'opresseur, ils accomplissent leur devoir comme les nationaux des pays dont ils se considèrent à juste titre les enfants. Les faits abondent. Il est pénible d'être obligés de le dire et de le répéter. Face à l'adversaire qui tente de les dissocier de la nation, ils répondent par la lutte à outrance dans les rangs de la Résistance. Visés plus que d'autres par l'ennemi, ils savent qu'ils se battent, non seulement pour la France, mais pour un idéal plus grand encore : la liberté [...]. Tous ceux-là qui étaient et pensaient français ne demandaient que la liberté de conscience laissée aux autres hommes [...].

Jacques Darville et Simon Wichené,
Drancy la Juive ou la Deuxième Inquisition, 1945.



2

L'occultation des responsabilités de Vichy

Réalisé en 1956 par Alain Resnais, *Nuit et brouillard* est le premier grand documentaire consacré à l'univers concentrationnaire nazi. Cette photographie, reprise dans le film et montrant un policier français en faction devant le camp d'internement de Pithiviers, fut censurée par les autorités françaises (le képi est masqué par un gros trait noir).

3

La République peut-elle assumer les crimes de l'État français ?

QUESTION – Au bout du compte, quel est votre propre jugement sur le régime de Vichy ? Est-ce qu'il y a des choses qui sont aujourd'hui, pour vous, condamnables et irréparables ?

LE PRÉSIDENT – Écoutez, cela fait combien de fois que je le dis ? La première chose condamnable pour Vichy, c'est d'avoir tiré un trait sur la République. C'était un acte vraiment intolérable et c'est comme cela que s'est installé un état de fait. [...]

QUESTION – [...] Pourquoi la France ne demanderait-elle pas pardon des crimes et des horreurs qui ont été commises à cette époque-là parfois en son nom ?

LE PRÉSIDENT – Non, non. La République n'a rien à voir avec cela. Et j'estime moi, en mon âme et conscience, que la France non plus n'en est pas responsable, que ce sont des minorités activistes qui ont saisi l'occasion de la défaite pour s'emparer du pouvoir et qui sont comptables de ces crimes-là. Pas la République, pas la France. Et donc je ne ferai pas d'excuses au nom de la France. Et j'ai déjà dit cela. [...]

Interview accordée par François Mitterrand, président de la République,
à Jean-Pierre Elkabbach sur France 2 au palais de l'Élysée, 12 septembre 1994.

Les responsabilités de la France

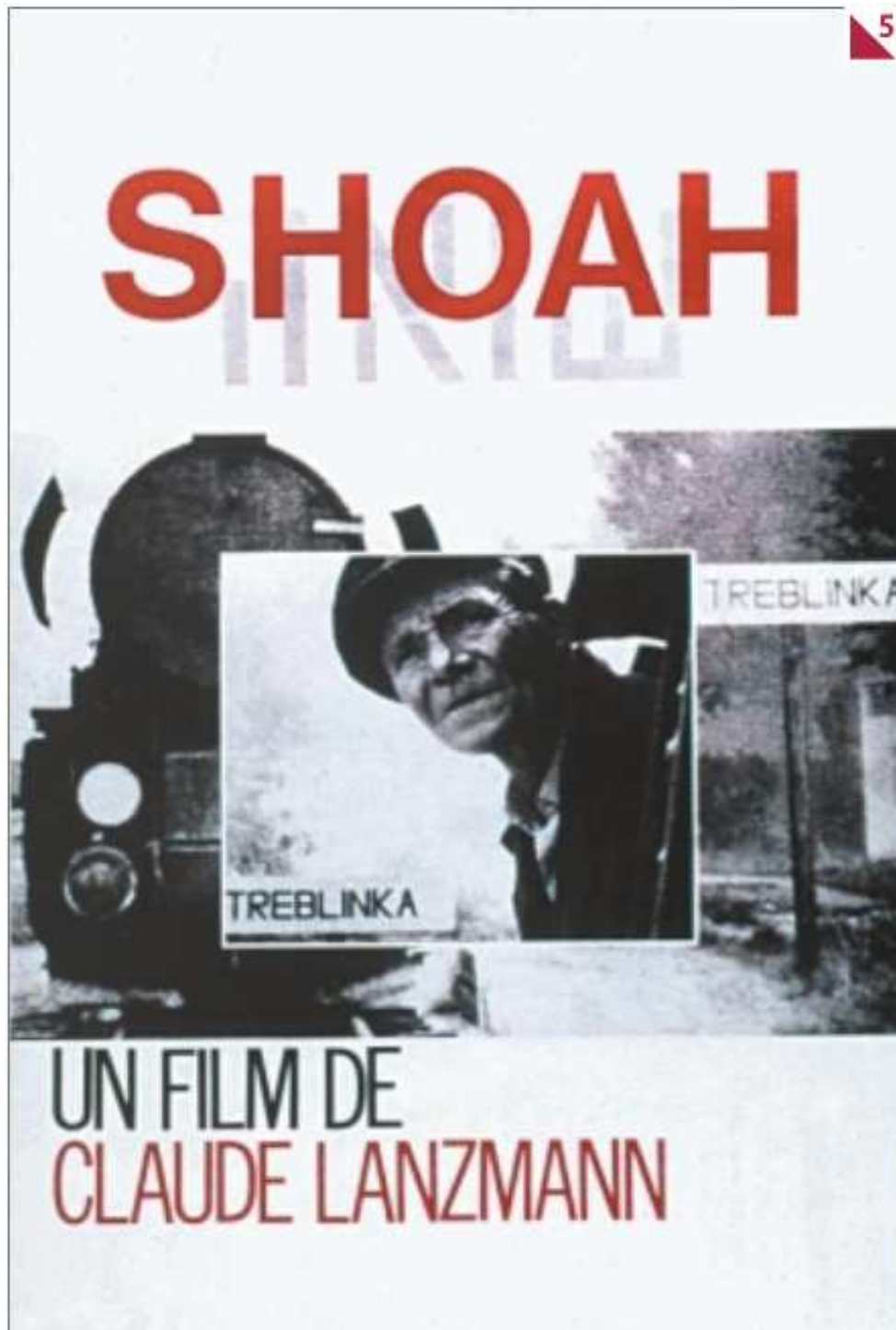
Le président de la République Jacques Chirac reconnaît officiellement les responsabilités de l'État français.

Il est, dans la vie d'une nation, des moments qui blessent la mémoire, et l'idée que l'on se fait de son pays. Ces moments, il est difficile de les évoquer, parce que l'on ne sait pas toujours trouver les mots justes pour rappeler l'horreur, pour dire le chagrin de celles et ceux qui ont vécu la tragédie. [...] Il est difficile de les évoquer, aussi, parce que ces heures noires souillent à jamais notre histoire, et sont une injure à notre passé et à nos traditions. Oui, la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'État français. Il y a 53 ans, le 16 juillet 1942, 450 policiers et gendarmes français, sous l'autorité de leurs

chefs, répondaient aux exigences des nazis. [...] La France, patrie des Lumières et des droits de l'homme, terre d'accueil et d'asile, la France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable. Manquant à sa parole, elle livrait ses protégés à leurs bourreaux. [...] Transmettre la mémoire du peuple juif, des souffrances et des camps. Témoigner encore et encore. Reconnaître les fautes du passé, et les fautes commises par l'État. Ne rien occulter des heures sombres de notre Histoire, c'est tout simplement défendre une idée de l'Homme, de sa liberté et de sa dignité. C'est lutter contre les forces obscures, sans cesse à l'œuvre. [...] Certes, il y a les erreurs commises, il y a les fautes, il y a une faute collective. Mais il y a aussi la France, une certaine idée de la France, droite, généreuse, fidèle à ses traditions, à son génie. Cette France n'a jamais été

à Vichy. Elle n'est plus, et depuis longtemps, à Paris. Elle est dans les sables libyens et partout où se battent des Français libres. Elle est à Londres, incarnée par le général de Gaulle. Elle est présente, une et indivisible, dans le cœur de ces Français, ces « Justes parmi les nations » qui, au plus noir de la tourmente, en sauvant au péril de leur vie, comme l'écrit Serge Klarsfeld, les trois quarts de la communauté juive résidant en France, ont donné vie à ce qu'elle a de meilleur. Les valeurs humanistes, les valeurs de liberté, de justice, de tolérance qui fondent l'identité française et nous obligent pour l'avenir.

Allocution du président de la République Jacques Chirac, prononcée lors des cérémonies commémorant la grande rafle des 16 et 17 juillet 1942, 16 juillet 1995.



5

Le réveil de la mémoire juive du génocide

Affiche du film *Shoah* de Claude Lanzmann (1985). L'œuvre de Claude Lanzmann est emblématique, par son titre même, de la volonté de mettre en évidence la spécificité irréductible du génocide des juifs. Afin de représenter l'irreprésentable, le cinéaste renonce délibérément à utiliser des documents d'archives, pour filmer et interroger à l'époque actuelle les témoins survivants avant qu'ils ne disparaissent.

4. L'Allemagne et sa mémoire depuis 1945

Comment la société allemande a-t-elle pu faire son deuil de la Seconde Guerre mondiale tout en assumant la responsabilité des crimes du nazisme ?

Deux Allemagnes, deux mémoires

Du fait de la division du pays en deux États, deux mémoires allemandes de la guerre se sont affrontées depuis 1945. Soucieux de relever l'Allemagne de l'Ouest, les Américains mettent fin à la **dénazification** en mars 1948. La plupart des personnes condamnées sont libérées avant la fin des années 1950. À cette époque, les Allemands veulent avant tout se considérer comme des victimes de la guerre et tendent à refouler le souvenir du **III^e Reich** en reportant la responsabilité des exactions commises par le régime nazi sur Hitler et sur la SS.

Se réclamant de la victoire contre le « fascisme allemand », la RDA rejette sur la RFA l'héritage du nazisme. Le premier mémorial érigé par le régime communiste dans un camp de concentration, à Buchenwald en 1958, est un monument dédié à la résistance antifasciste. Bien que la dénazification ait été plus radicale qu'à l'Ouest, le travail de mémoire a été ainsi quasiment inexistant en Allemagne de l'Est jusqu'à la réunification de 1990.

- ▶ **Dénazification** : politique menée par les Alliés, visant à épurer l'appareil d'État et la société de tous ses éléments nazis.
- ▶ **III^e Reich** : régime hitlérien qui, selon la propagande nazie, devait ouvrir un nouveau Reich (« empire ») de 1000 ans.

Un passé qui ne veut pas passer

À partir de la fin des années 1950, l'opinion ouest-allemande se montre toutefois plus réceptive à l'évocation des crimes nazis. La création, en 1958, du Service central d'enquête sur les crimes nationaux-socialistes à Ludwigsburg, permet la reprise des poursuites judiciaires et des procès contre d'anciens responsables nazis. La politique de rapprochement avec les pays de l'Est (*Ostpolitik*) s'accompagne de gestes officiels de repentance, comme celui du chancelier social-démocrate Willy Brandt en 1970 devant le mémorial des Combattants du ghetto de Varsovie.

Dans les années 1960, la contestation des valeurs conservatrices par la jeunesse allemande prend appui sur une critique radicale du passé. Une nouvelle génération d'historiens entreprend de réinterpréter la période contemporaine, en soulignant l'implication de très larges secteurs de la société allemande dans le fonctionnement du régime national-socialiste. La diffusion de la série *Holocaust* (voir [en arrière](#)), qui recueille une très large audience en 1978, contribue à lever les tabous et les silences entretenus à ce sujet.



1 La repentance allemande

Le chancelier ouest-allemand Willy Brandt devant le mémorial des Combattants du ghetto de Varsovie (1970).

► *Ostpolitik* (politique de l'Est) : qualifie le nouveau mode de relations établies par la RFA avec les États socialistes de l'Est à partir de 1969, qui privilégie la recherche d'un terrain d'entente.

Une conscience nationale toujours douloureuse

Les polémiques récurrentes que continue d'alimenter l'évocation de la période nazie montrent toutefois que les Allemands n'ont pas encore entièrement achevé leur deuil de la guerre. En 1986, le philosophe Jürgen Habermas dénonce dans l'hebdomadaire *Die Zeit* les tentatives de réhabilitation patriotique de l'histoire allemande et déclenche la « querelle des historiens ». Paru en 1996, l'ouvrage de l'Américain Daniel Goldhagen, *Les Bourreaux volontaires de Hitler*, devient un best-seller, en dépit de sa thèse très contestée faisant de tous les Allemands, et non plus seulement des nazis, des antisémites fanatisés.

En 1998, l'écrivain Martin Walser prononce un discours retentissant sur l'omniprésence du thème d'Auschwitz dans les médias, qui finirait, selon lui, par provoquer la lassitude et le rejet de l'opinion. Un débat de même nature, dont s'empare l'extrême droite, s'engage sur l'opportunité d'ériger, au cœur de Berlin réunifiée, un nouveau mémorial de l'Holocauste (voir dossier préc.). Il n'empêche que l'exigence d'un devoir de mémoire est aujourd'hui bien plus largement admise que par le passé. La mémoire de la guerre est en effet constitutive de l'identité nationale de l'Allemagne, car elle lui permet de manifester son attachement à la démocratie et à l'Union européenne.

► « Querelle des historiens » : débat d'opinion qui, en 1986, a violemment opposé intellectuels et historiens sur la place du national-socialisme dans l'histoire contemporaine de l'Allemagne et sur la comparaison entre les crimes du nazisme et ceux du stalinisme.

2

« Auschwitz ne peut pas devenir une menace de pure routine »

Personne n'ignore notre fardeau historique, cet opprobre ancré à jamais. Pas un jour sans qu'on nous en fasse le reproche. [...]

Je n'ai jamais pensé qu'il était possible de quitter le banc des accusés. [...] Nul être encore capable de discernement ne peut tergiverser sur les horreurs d'Auschwitz. Mais quand chaque jour dans les médias on me reproche ce passé, je sens que quelque chose en moi se hérise contre cette mise en scène permanente de notre honte. Au lieu d'être reconnaissant pour cette mise en scène, je me prends à détourner mon regard. Quand je constate que quelque chose se hérise en moi, j'essaie d'examiner la raison de ces reproches récurrents ; et je suis presque heureux, quand je crois pouvoir déceler qu'il s'agit le plus souvent non pas de la mémoire et de l'interdiction d'oublier, mais de l'instrumentalisation de notre honte à des fins actuelles. À des fins certes excellentes et honorables. Mais cela reste malgré tout une instrumentalisation. [...] Auschwitz ne peut pas devenir une menace de pure routine, un moyen d'intimidation utilisable à tout moment, une morale rentrée à coups de massue, ou encore un exercice obligé. [...]

Mais de quoi n'est-on pas soupçonné, quand on dit que les Allemands sont maintenant un peuple tout à fait normal, une société tout à fait comme les autres ?

Martin Walser, *Frankfurter Allgemeine Zeitung*,
12 octobre 1998.



3 L'héroïsation de la résistance antifasciste en RDA

« Ce pour quoi combattaient les antifascistes est devenu une réalité en RDA », affiche de propagande de 1960, qui représente le monument de Fritz Cremer, Les Détenus libérés, érigé sur le site du camp de Buchenwald en 1958.

4

« Les Allemands ont su tirer les leçons du passé »

Le souvenir que la France garde du 6 juin 1944 est différent de celui de l'Allemagne et pourtant, ce souvenir a fait naître chez les uns et les autres le même sentiment : nous sommes convaincus que nous voulons la paix. Nous, Allemands, savons qui sont les auteurs criminels de la guerre. Nous sommes conscients de notre responsabilité face à l'Histoire et nous l'assumons. [...]

Les cimetières militaires et les cicatrices des deux guerres mondiales imposent un devoir de chaque instant à tous les peuples européens et en particulier au peuple allemand, le devoir de s'opposer au racisme, à l'antisémitisme et aux idéologies totalitaires. Les objectifs démocratiques auxquels nous aspirons sont la liberté, la justice et une vie digne pour tous, dans la paix, sans haine religieuse, sans arrogance nationale ni aveuglement politique. [...]

Préserver ces objectifs a été et reste la mission que nous dicte le 6 juin 1944. L'Europe a tiré les leçons du passé et je tiens à dire que nous, Allemands, nous les acceptons dans toute leur réalité. [...].

Discours de Gerhard Schröder, chancelier allemand, au mémorial de Caen, à l'occasion du 60^e anniversaire du débarquement de Normandie, 6 juin 2004.



5 L'extrême droite négationniste

Manifestation néonazie, à Berlin, contre l'érection du mémorial aux Juifs assassinés (*Holocaust-Mahnmal*), janvier 2000.

Coupables ou victimes ? Les Allemands face à leur passé

Il existe désormais un large consensus en Allemagne sur l'exigence d'un devoir de mémoire envers les victimes de la Shoah. La question est de savoir comment une telle exigence doit être transmise auprès des jeunes générations qui, à la différence des précédentes, ne se sentent plus coupables des crimes accomplis sous le III^e Reich.

Par ailleurs, la mémoire officielle de la guerre qui, depuis la fin des années 1950, met l'accent sur la culpabilité collective des Allemands, n'a jamais effacé une mémoire familiale qui s'attache surtout à transmettre les souffrances qu'ils ont endurées pendant et après la Seconde Guerre mondiale. L'Allemagne peut-elle aujourd'hui rendre hommage à ses victimes sans être accusée, comme par le passé, de banaliser l'Holocauste et d'atténuer ses responsabilités face à l'Histoire ? Depuis les années 1990, c'est ainsi le sort des victimes allemandes, civiles et militaires, de la guerre, et non plus la question du génocide, qui alimente les plus vives controverses.

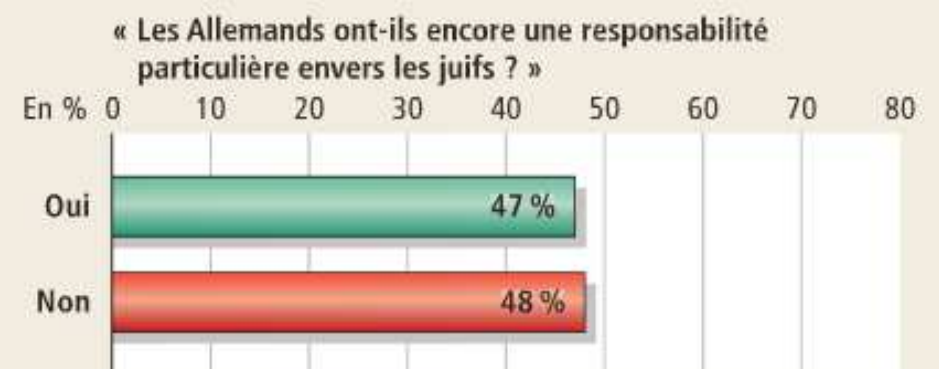
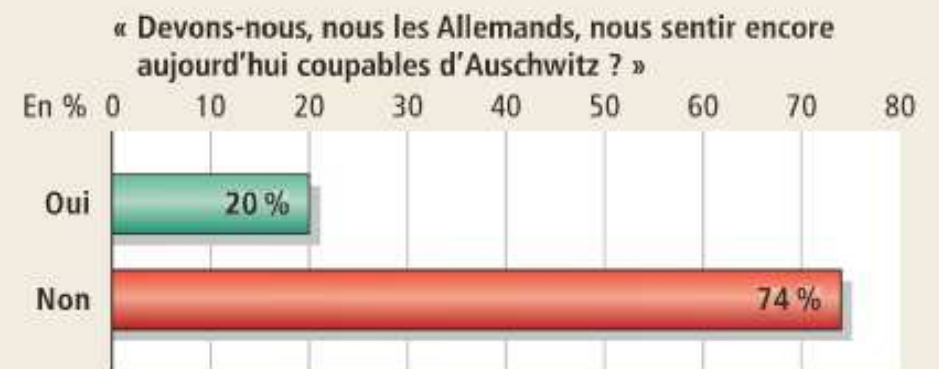
1

Pourquoi est-il vital de ne pas oublier ?

Pour nous, le 8 mai est avant tout une date qui nous rappelle ce que des êtres humains ont dû endurer. [...] Pour nous, les Allemands, le 8 mai n'est pas un jour de fête. Ceux qui ont assisté réellement à ce jour de 1945 en gardent des souvenirs tout à fait personnels et par là, extrêmement différents. Certains sont rentrés chez eux, d'autres ont perdu leur foyer, certains ont été libérés tandis que pour d'autres, c'était le début de la captivité. [...] Le 8 mai fut un jour de libération. Il nous a tous libérés de l'inhumanité et de la tyrannie du régime national-socialiste. [...] Le 8 mai est une journée de souvenir.

Se souvenir, c'est se remémorer un événement honnêtement et sans déformation. [...] Quiconque a ouvert les yeux et les oreilles et a cherché à s'informer n'a pu ignorer que l'on déportait des juifs. [...] Quand l'indicible vérité de l'Holocauste a éclaté au grand jour, [...] nous avons été trop nombreux à prétendre n'avoir rien su, n'avoir rien soupçonné. [...] Une nouvelle génération a grandi pour assumer des responsabilités politiques. Nos jeunes ne sont pas responsables de ce qui s'est passé il y a 40 ans. Mais ils sont responsables des conséquences historiques de ces actes. [...] Nous devons aider les jeunes à comprendre pourquoi il est vital de ne pas oublier. [...] En ce 8 mai, affrontons la vérité du mieux que nous le pouvons.

Discours du président de la RFA Richard von Weizsäcker à l'occasion de la commémoration du 8 Mai en 1985. Extrait de Dennis L. Bark et David R. Gress, *Histoire de l'Allemagne depuis 1945*, Robert Laffont, 1989.



Le pourcentage résiduel est celui des sans opinion.

Source : Stern, janvier 2005 (sondage : Umfrage - Forsa).

Les Allemands face à leur passé

« 60 ans après le libération d'Auschwitz, le crime du millénaire et la question : devons-nous encore nous sentir coupables ? ».

Couverture et sondage du *Stern*, janvier 2005.



3 Les crimes de la Wehrmacht à la une (1997)

L'hebdomadaire allemand consacre sa une à l'exposition sur « les crimes de la Wehrmacht » qui relance le débat sur la complicité des Allemands dans les violences commises sur le front oriental.

4 les Allemands doivent de nouveau « marcher la tête haute »

Ministre-président de Bavière de 1978 à 1988, Franz-Josef Strauß (1915-1988) a longtemps dirigé la CSU (Union chrétienne-sociale).

Il ne s'agit pas pour moi, [...] de nier d'un iota la culpabilité allemande. Cependant, je ne peux pas accepter cette attitude voulant que nous effacions de notre mémoire les méfaits et les crimes des autres, mais que jamais nous n'oublions le mal perpétré par les Allemands. Il y a ici deux poids et deux mesures, et ainsi perpétuation à l'infini de la culpabilité allemande.

Je ne me sens pas concerné par le III^e Reich, n'y ayant pas été impliqué personnellement. De même, j'ai toujours refusé ce terme de « culpabilité collective » du peuple allemand. [...] J'éprouvais une haine profonde contre les nazis, cependant j'étais aussi plein d'amertume envers les puissances occidentales qui n'ont pas coupé court à temps aux menées de Hitler. [...] Plus tard, je me suis insurgé contre les bombardements forcenés de l'Allemagne. J'étais scandalisé par les proportions et l'inhumanité des crimes commis par les Allemands au nom de l'Allemagne. Mais comme personnellement je ne pouvais me reprocher aucune action méritant l'ombre d'un blâme, je me sentais libre dans mon activité politique. Cela n'a rien à voir avec un refoulement de la culpabilité allemande, si je suis convaincu que les Allemands devraient réapprendre à marcher normalement, la tête haute. Et là où notre responsabilité internationale est en jeu, nous n'avons pas le droit de nous dérober à nos devoirs en invoquant notre passé.

Franz-Josef Strauß, *Mémoires*, Berlin, 1989.

De décennie en décennie, la mémoire de la Shoah s'est modifiée. Mais elle a changé de façon particulièrement marquée entre 1995 et 2005. Il y a 10 ans, l'interdit de l'après-guerre était à peine brisé [...]. Depuis lors, le thème d'Auschwitz a pratiquement quitté le terrain de la polémique en Allemagne. La question semble apaisée et même réglée. Réglée, la question de l'horreur inexplicable ? Une impression troublante, d'autant plus que les 10 ans qui ont défilé depuis 1995 ont été le théâtre d'un autre phénomène. Les Allemands sont en train de revenir sur leur histoire en tant que victimes et, d'une certaine façon, de mener ainsi leur deuil à son terme. Dans l'immédiat après-guerre, on avait beaucoup parlé des bombardements alliés et des expulsions¹. En revanche, dans les années 1960, toute réflexion allant dans ce sens était soupçonnée de vouloir faire des coupables des victimes. [...] Cette suspicion de révisionnisme a été souvent invoquée avec raison et était à l'époque parfaitement justifiée. Mais on court malgré tout le risque de voir des glissements se produire dans l'opinion publique. Auschwitz, qui n'est ni caché, ni refoulé, ni contesté, se retrouve à l'arrière-plan, tandis que Dresde², constamment évoqué, passe au premier plan [...]. Il n'y a pas besoin du NPD³ pour qu'Auschwitz soit menacé d'être englobé dans une histoire où l'on ne nie certes plus, mais qui n'ébranle plus personne jusque dans ses tréfonds, et où victimes et bourreaux se retrouvent à peu près sur le même plan.

Bernd Ulrich, *Die Zeit*, février 2005.

1. 12 millions d'Allemands furent expulsés en 1945 des anciens territoires de l'Est et des pays qui avaient été annexés par Hitler.
2. Dresde est anéanti par un raid aérien anglo-saxon le 13 et 14 février 1945 qui fait au moins 35 000 victimes.
3. Parti d'extrême droite qui pratique l'amalgame entre le bombardement de Dresde, qualifié d'« holocauste à la bombe », et le génocide juif.